Alerte, les caisses sont vides !

LE SPORT MANQUE D'ARGENT À TOUS LES NIVEAUX

Construire un grand stade ou rénover un gymnase, payer des joueurs pros ou un éducateur pour footballeurs débutants, chaque fois c'est la même galère : il n'y a presque plus d'argent public pour financer le sport en France. La faute à la crise et, bientôt, à la nouvelle loi, qui sera entérinée mardi prochain, sur les collectivités locales, dont les budgets sont déjà grevés par de nouvelles charges.

> PAR FRANÇOISE INIZAN
> ILLUSTRATIONS RÉMI MALINGREY

ATTENTION, DANGER, le sport sonne l'alarme. « Nous nous interrogeons sur la capacité des départements et des régions, durement touchés par la crise, à nous soutenir financièrement », confie avec inquiétude Denis Masseglia, le président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Les clubs et les associations ne cessent de voir baisser les subventions qu'ils perçoivent des collectivités territoriales : régions, départements, communes... Les caisses sont vides.

Et le sport trinque. L'adoption, la semaine dernière, par l'Assemblée nationale de la loi sur la réforme territoriale, à laquelle nombre d'élus – de gauche et de droite – et le mouvement sportif s'étaient opposés, n'a rien arrangé puisque les cofinancements d'équipements sportifs par les différents échelons locaux seront drastiquement encadrés (1).

« Les départements jouaient sur un terrain de football et ont été ramenés sur un terrain de handball. Je ne voudrais pas que demain on se retrouve sur un terrain

de basket... », avait prévenu Claudy Lebreton, le président du conseil général des Côtes-d'Armor (PS), également patron de l'Assemblée des départements de France (ADF), qui s'est fortement mobilisée sur la question.

ON ROGNE D'ABORD SUR LE SPORT

Car le nerf de la guerre, ce sont bien les collectivités territoriales ! Elles sont en effet en première ligne dans le financement du sport. Elles le subventionnent à 80 %, soit environ 13 milliards d'euros par an. L'essentiel est assuré par les communes (8,4 milliards en 2009), principalement pour les équipements sportifs. Mais les régions et départements interviennent aussi largement. Les départements y ont consacré plus de 2,75 milliards. Et les régions 0,5 milliard. Au total, l'aide de ces deux dernières strates représente le double du budget du ministère !

Or ces collectivités sont au bord du gouffre. Déjà malmenées par la crise économique, elles doivent faire face aux obligations toujours plus nombreuses que leur transfère le gouvernement, en particulier dans le domaine social (revenu de solidarité active, compensation handicap, etc.), alors même que leurs recettes sont en baisse (droits de mutation diminués, suppression de la taxe professionnelle, dette de l'État, etc.). « On ne peut plus être partout ! On doit faire des arbitrages », se lamentent les élus *(lire l'interview d'Arnaud Montebourg, p. 68)*. Qui rognent en priorité sur le budget des sports. Dans le Finistère, ce sera – 10 %. Dans les Côtes-d'Armor et en Ille-et-Vilaine, – 20 % sur le sport et la culture. Pour la Seine-Saint-Denis, ce ne sera plus 16 millions d'euros, mais 14,4. Dans les Bouches-du-Rhône, le président du conseil général, Jean-Noël Guérini, ne touchera pas cette année à son budget de 20 millions d'euros. « Mais les marges de manœuvre sont de plus en plus étroites », menace-t-il.

LES PROS SONT LÂCHÉS

Du coup, entre un sport professionnel abondamment financé par les fonds publics, comme le rappelait la Cour des comptes en décembre dernier, et un sport pour tous qui ne cesse de se serrer la ceinture, les élus ont vite choisi. Claudy Lebreton : « On s'est désengagés de l'En Avant de Guingamp, sauf dans la partie formation du club. On a préféré reporter nos efforts sur les clubs de sport amateurs de haut niveau. »

Le conseil général du Puy-de-Dôme a revu lui aussi son contrat avec l'ASM sur le secteur pro du rugby, mais l'a préservé pour l'omnisport. Dans les Landes, ce sont les clubs de Dax et de Mont-de-Marsan qui ont vu s'envoler une partie de leurs aides. En Ille-et-Vilaine, la convention avec le Stade Rennais n'a pas été renouvelée. En Loire-Atlantique, c'est – 70 % sur la subvention au FC Nantes.

Des coupes claires qui ne sont pas faites de gaieté de cœur, car ces clubs participent au rayonnement de leurs départements. Idem pour les événements sportifs, tous sacrifiés en premier. Par exemple, la Fédération française de tennis n'a pas reçu un centime du département et de la région pour l'organisation de la demi-finale de la Coupe Davis à Lyon, dont le coût total s'élevait à 1,2 million d'euros. La Seine-Saint-Denis, elle, a dû supprimer sa participation dans ses deux meetings d'athlétisme de Saint-Denis et de

GARDE-FOU

« En période difficile, on devrait consolider ces lieux de vie que sont les clubs. »

Lucien Thomas, président du CROS de Bretagne

Montreuil, des meetings pourtant renommés. Dans le Var, le conseil général, qui a le Rugby Club Toulonnais sur ses terres, a réduit de 10 millions d'euros les aides au sport, mais a choisi de ponctionner tout le monde uniformément.

170 000 CLUBS EN PÉRIL

Car une fois qu'on a touché aux pros, on s'attaque à quoi ? Eh bien, on coupe dans le tissu associatif et les clubs. Lebreton : « Le gouvernement a beau jeu de nous dire : à quoi ça sert de financer des politiques qui ne sont pas obligatoires pour vous, comme le sport ? Sauf que si on ne les finance pas, on va mettre en péril tout le milieu associatif sportif ! » Et là, Denis Masseglia se met franchement en colère : « Le mouvement sportif français est le plus développé en termes de ratio de licenciés par habitants. Il est de 25 % en France contre 0,2 % en Italie. Ça montre l'importance du tissu associatif en France. Il ne faudrait pas y toucher, sinon, on toucherait à nos résultats sportifs. » Ces aides territoriales servent en effet à accompagner le mouvement sportif, à travers les ligues, à développer l'emploi associatif, à baisser le prix des licences pour les gamins, à soutenir les centres de formation, etc. En France, il y a 170 000 clubs. « Or, on n'arrive plus à payer les entraîneurs ou les déplacements de nos athlètes », souligne Jean-Luc Rougé, le boss de la Fédération française de judo et vice-président du CNOSF. Le CA Montreuil, par exemple, club phare de l'athlétisme en France – et en Seine-Saint-Denis en particulier –, a vu ses subventions du conseil général baisser de 5 % et celles de la ville de Montreuil de 10 %. « Oui, on est obligés d'économiser sur les déplacements de nos équipes en interclubs, mais aussi sur les stages, sur les aides aux athlètes, sur tout ! », renchérit son président, Jean-Claude Lerck. Claudy Lebreton : « Nous finançons l'équipe *(amateur)* de vélo Côtes-d'Armor. Mais aujourd'hui on s'interroge sur son financement, très lourd. » François Rochebloine, vice-président (NC) du conseil général de la Loire : « Je vais présenter un budget des sports en légère baisse de 2 %. Je réduirai l'aide à nos manifestations sportives, mais je ne veux pas toucher aux clubs de mon département. Ni à nos athlètes, pour lesquels le conseil général verse environ 115 000 €. » Thierry Gueorgiou, champion du monde de course d'orientation, l'un des meilleurs éléments épaulés par le département, touche entre 3 000 et 3 500 € d'aide par an. Mais jusqu'à quand ? « On doit revoir à la baisse toutes nos actions, regrette quant à lui Lucien Thomas, président du comité régional olympique et sportif de Bretagne. On s'appauvrit. Et le moral des bénévoles en prend un coup. On a du mal à comprendre, car en période difficile, on devrait au contraire consolider ces lieux de vie que sont les clubs. »

LES GYMNASES VONT S'EFFRITER

Évidemment, dans le marasme, les infrastructures sont aussi sabrées. Nouvelles piscines, rénovation de gymnases ou de stades... tout cela a un coût *(lire ci-contre)*. Les communes ne peuvent pas bâtir sans appuis et tout est remis à plus tard. D'autant que la nouvelle loi sur les collectivités locales limitera les cumuls de subventions accordées par un département ou une région. « Une commune ne peut mener toute seule ses projets ! tonne Rougé. La ville de Clamart veut bâtir un dojo, mais elle a besoin de l'aide du département et de la région pour ça ! » « On a pourtant des nécessités criantes en termes d'équipements, qui sont très vieillissants aujourd'hui, reprend Masseglia. Ce sont ces équipements qui sont utilisés par le plus grand nombre par le biais des clubs, et non ceux dont on parle le plus. » Une allusion au dossier médiatique des grands stades. Pourtant, même là, trop c'est trop : le conseil général de Gironde a refusé de mettre un centime dans la construction du nouveau stade de Bordeaux (165 millions d'euros) avec

COMBIEN COÛTENT LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Gymnase multisport (2 000 m²) : 4 M€
- Piscine couverte : 6 M€
- Centre nautique : 10 M€
- Stade de football : de 35 à 55 M€
- Terrain de football synthétique : 0,5 M€
- Grand stade (40 000 spectateurs et plus) : à partir de 165 M€ (Bordeaux)
- Terrain de rugby : à partir de 1 M€
- Nouveau stade Jean-Bouin à Paris : 157 M€
- Courts de squash (2 000 m²) : 1,5 M€
- Espace de glisse : 0,5 M€

Source : Assemblée des départements de France

cet argument : « C'est très bien de vouloir l'Euro 2016, mais si c'est nous qui devons payer, pas question. »

PLACE AU « SPORT-BUSINESS » ?

Alors qui prendra le relais de ces financements locaux ? Sûrement pas l'État. En plus d'être mauvais payeur (il doit 20 milliards d'euros aux départements), il se désengage de partout et sa dotation est en baisse constante : la part du budget de l'État consacrée au sport pour tous a ainsi baissé de 53 % en 2010. Bien sûr, on peut s'appuyer sur un financement privé, ce à quoi rêve le gouvernement, en prenant exemple sur le modèle anglais. « Mais cet argent ne va qu'à quelques grands sports médiatisés, s'énerve Rougé. Ce serait "place au sport-business"! »

Et puis, en période de crise, ces financements privés deviennent périlleux. Fini le temps où la Caisse d'épargne locale pouvait financer le Parcours du cœur du coin, le Crédit agricole le petit club du village et où les dons des commerçants allaient grossir les caisses des clubs. Et le privé reste... le privé... « On l'a bien vu avec Lagardère, qui s'est désengagé du jour au lendemain, reprend Rougé. Nous, on a eu une société japonaise de vêtements (*Miki House*), qui avait monté une écurie de judo.

LÂCHÉE

« Une commune ne peut mener toute seule ses projets ! »

Jean-Luc Rougé, président de la fédération de judo

Dès qu'elle a vu que ce n'était pas rentable, elle a laissé tomber ses champions en plein milieu de saison. » Pour dénicher des compensations, les clubs et les fédérations tentent bien d'innover : ils développent le secteur marchand, mutualisent les services (informatique, communication, etc.). Mais, à terme, c'est quand même bien le modèle français qui pourrait être remis en cause. « Et le lien existant entre sport pour tous et haut niveau », conclut Masseglia. Car nos héros de l'été – athlètes, nageurs ou judokas – sont tous nés sur ce terreau-là. Qu'on ne l'assèche pas ! ■ *FRANÇOISE INIZAN*

(1) La nouvelle réforme des collectivités territoriales, qui sera votée solennellement le 28 septembre, prévoit qu'à partir du 1er janvier 2012, le cumul des subventions entre régions et départements ne sera possible en matière sportive que pour les seules dépenses de fonctionnement et non d'équipements (sauf pour les communes de moins de 3500 habitants ou un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre inférieur à 50 000 habitants).

ARNAUD MONTEBOURG
Député socialiste, président du conseil général de Saône-et-Loire.

« UN LUXE QU'ON NE PEUT PLUS SE PAYER »

Vous avez très tôt alerté sur la situation financière des départements et vous avez réagi drastiquement en matière sportive...

Tous les départements vivent une période d'étranglement financier. L'État a déchargé de nombreuses compétences sur les quais des conseils généraux et nous fait financer ses prestations universelles comme l'APA (l'allocation personnalisée d'autonomie), la PCH (prestation de compensation du handicap) ou le RSA (revenu de solidarité active). Ces prestations sont nationales dans leur principe, mais sont financées par les impôts locaux. Or nous n'avons plus d'impôts locaux car on nous a supprimé la taxe professionnelle et, l'année prochaine, la taxe d'habitation. Nous n'avons donc plus d'argent pour remplir nos missions. Nous sommes obligés de supprimer les dépenses facultatives et notamment celles qui concernent la culture et bien sûr, le sport. Donc, en Saône-et-Loire, l'an dernier, j'ai dû supprimer toute aide à nos quatre clubs sportifs professionnels Louhans-Cuiseaux 71, FC Gueugnon, L'Élan de Chalon et le Rugby Club Chalonnais. À regret, mais pour faire des économies. Quant au sport amateur, nous avons imposé des baisses d'environ 10 %. On a souhaité protéger le sport amateur par rapport au sport professionnel.

Mais ces clubs professionnels ne sont-ils pas importants pour un département ?

Si, mais c'est devenu un luxe qu'on ne peut plus se payer. Nous cherchons des solutions de regroupement entre clubs, avec les territoires limitrophes, mais ce n'est pas évident.

Certains de vos sportifs seront-ils menacés ?

Tous nos sportifs sont en difficulté car les collectivités locales ne peuvent plus faire les fins de mois. Tout le secteur sportif est en difficulté. Nous, nous avons eu les médailles olympiques des frères Guénot en lutte, et Jean-Christophe Péraud médaillé d'argent en VTT à Pékin. On a eu Adrien Hardy en aviron, champion olympique à Athènes. On a eu en D2 pendant longtemps Gueugnon et Louhans. Et L'Élan Chalon toujours très haut en basket. Mais tout ça sera difficile maintenant.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOISE INIZAN